

MÉTHODE D'ÉVALUATION CARBONE DES ZONES HUMIDES EN SOLS MINÉRAUX

POURQUOI UNE MÉTHODE ?

Les zones humides jouent un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique.

Elles **stockent durablement le carbone** dans leurs sols, **régulent l'eau** et abritent une **biodiversité exceptionnelle**.

Pourtant, lorsqu'elles sont **drainées, remblayées ou artificialisées**, elles **perdent cette capacité** et deviennent parfois **émettrices de gaz à effet de serre**.

La **méthodologie pour la quantification différentielle du stockage et du captage de carbone entre une zone humide dégradée (non fonctionnelle) et une zone humide restaurée** a été créée pour mesurer, de manière fiable et transparente, le **bénéfice climatique réel de leur restauration**. Cette méthode permet de **transformer ces bénéfices écologiques en levier de financement** pour les projets de restauration.

LE PRINCIPE EN UNE PHRASE

On compare une zone humide laissée dégradée à la même zone après restauration, afin de mesurer le carbone réellement stocké grâce au projet.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Zone humide dégradée



Restauration écologique



Zone humide restaurée

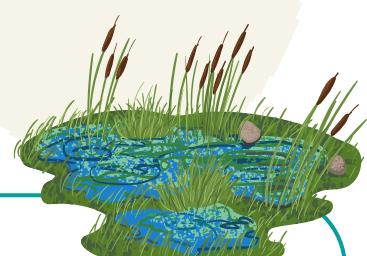


Mesure et modélisation initiale du stock C de la séquestration attendue

Evaluation des cobénéfices (biodiversités, sociaux-économiques, eau, climat)



Mesure et modélisation du stock C de la séquestration après travaux



Un outil pour financer la restauration des Zones Humides

Cette méthode permet de **transformer un bénéfice écologique** mesurable en **levier de financement pour les territoires.**

En **mesurant de façon rigoureuse** le **carbone stocké** grâce aux **travaux de restauration**, les projets peuvent mobiliser des **financements complémentaires aux aides publiques**, sécuriser l'entretien des sites et **engager des actions plus ambitieuses.**

Chaque projet génère ainsi un **impact positif et mesurable** : amélioration de la qualité des sols, régulation de l'eau, préservation de la biodiversité, valorisation des paysages et résilience climatique.

En effet, cette méthode permet de **générer des crédits carbone** sur une **durée de 30 ans à condition d'en respecter le protocole**, et ainsi mobiliser le **financement d'organisations volontaires.**

Un **crédit carbone volontaire** est **une unité** qui **correspond à 1 tonne de CO₂e évitée ou captée.**



UN MODÈLE ADAPTABLE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Le site d'**Availles-en-Châtellerault** est le **premier territoire pilote** de la méthode.

Il sert de **démonstrateur** pour tester les **outils de mesure, valider les protocoles et préparer le déploiement de la méthode à l'échelle nationale.**

Les enseignements issus d'Availles permettront **d'accélérer la restauration des zones humides sur d'autres territoires.**

Le **porteur de projet** est le **Syndicat Mixte Vienne & Affluents**. La **méthodologie** a été **rédigé** par la **Coopérative Carbone** avec l'appui d'un comité scientifique et de partenaires techniques.